

Créateur/-trice de vêtements CFC



Nature des tâches

Les créateurs et créatrices de vêtements pour dames réalisent en atelier des habits sur mesure pour dames, telles que des jupes, chemisiers, robes, manteaux et tailleurs. S'agissant des vêtements pour hommes, ils font des costumes sur mesure, des manteaux, des blazers, des pantalons, des smokings, des uniformes. Ils conseillent la clientèle lors du choix de la coupe et de l'étoffe. Ils essayent d'adapter la tendance de la mode à la personnalité du client, tout en respectant son style personnel. Ils conçoivent parfois eux-mêmes les modèles. La pièce est fabriquée de A à Z: ils créent le patron, calculent le métrage, coupent et cousent à la main ou à la machine.

Les créateurs et créatrices de vêtements travaillent aussi sur les fourrures, par exemple en combinaison avec du cuir et des textiles. Ils sélectionnent les peaux, les trient en fonction des besoins et de la qualité et les découpent. Ils cousent ensuite toutes les parties à la machine ou à la main, apposent les fermetures et les poches.

Les créateurs et créatrices de vêtements travaillent le feutre, la paille, le cuir, la fourrure (synthétique également) ou autres matériaux pour élaborer des couvre-chefs. Ils y apportent également les garnitures nécessaires. Certaines parties sont cousues main. Ils/elles se tiennent au courant des tendances de la mode et savent ce qui va à leurs clients.

Ils/elles peuvent aussi mettre l'accent sur les vêtements professionnels comme les uniformes, les tabliers, etc. Les créateurs et créatrices de vêtements savent quels matériaux conviennent dans chaque cas particulier (robustesse, étanchéité, etc.).

Conditions d'admission

Scolarité obligatoire achevée.

Le goût pour la couture, la mode et un certain sens de l'élégance, de l'observation, des couleurs et des formes, de l'habileté manuelle, de l'exactitude dans le travail, de la créativité, une capacité de représentation, du talent de dessinateur sont importants pour cette activité. Le contact avec la clientèle nécessite un certain sens des relations humaines, de la sensibilité et de la patience.

Formation

L'apprentissage dure 3 ans. Il s'effectue au sein d'un atelier ou selon l'orientation choisie dans une école spécialisée.

Les créateurs/-trices de vêtements se spécialisent dans un des domaines suivants: vêtements pour dames, vêtements pour hommes, vêtements en fourrure, couvre-chefs, vêtements de travail et de protection.

Il existe aussi une formation initiale de 2 ans: Confectionneur/-euse AFP. La réussite à l'examen donne l'attestation fédérale.

Perspectives

Attestation de costumier/ère de théâtre.

Créateur/trice de vêtements ou conseiller/ère en couleurs et en styles de mode avec brevet fédéral.

Créateur/trice de vêtements diplômé/e.

Diplôme de technicien/ne ES en textile.

Bachelor of Arts HES en conservation (orientation restauration de textiles).

Bachelor of Arts HES en Design industriel et de produits, orientation design mode.

Avancement: chef/fe de succursale ou d'entreprise, chef/fe d'atelier, propre atelier.

Adressen alle Kantone

Lehratelier Bekleidungsgestaltung

Quaderstrasse 22

7000 Chur

Bewerbungsadresse:, Kanton Graubünden,

Personalamt Raffaella Bacchi, Steinbruchstrasse

18, 7000 Chur

lehre@gr.ch

www.lehre.gr.ch

2019 (*)

* Info-Code

DD: Documentation disponible.

VD: Vidéo/DVD disponible.

RP: Registre régional des places d'apprentissage disponible.

VR: Visite de l'entreprise sur rendez-vous.

EP: Une expérience professionnelle est possible.

SP: Stage préprofessionnelle.

TAD: Test d'aptitude demandé.

OP: Entretien d'orientation professionnelle préalable souhaité.

PRE: Demande quel est le profil requis par l'entreprise avant d'envoyer ton dossier de candidature.

EC: Enseignement de certificat est possible.

JV: Job de vacances sur demande.

TD: Travail en dehors de l'école sur demande.

16, 17, 18: Places d'apprentissage per 2016, 2017, 2018.